

**DEMANDE D'AUTORISATION DE SÉJOUR À L'ÉTRANGER ET  
 DEMANDE DE LETTRE DE RECOMMANDATION DE L'OMMS  
 POUR MEMBRES INDIVIDUELS OU UNITÉS SCOUTES**

Ce document s'adresse aux districts, aux groupes et aux unités.

**Réglementation**

Tout membre ou toute unité de l'Association des Scouts du Canada désireux de faire un voyage à l'extérieur du Canada en tant que scout ou unité scoute doit obtenir une autorisation de séjour à l'étranger et la Lettre de recommandation de l'Organisation mondiale du Mouvement scout. Cette lettre établit l'identité du porteur et assure son accueil. Toutefois, elle ne lui donne pas droit à l'hospitalité. La Lettre de recommandation peut être présentée lors d'une rencontre avec un membre d'une autre association scoute nationale. Elle confirme que l'unité ou l'individu est bel et bien membre de l'Association des Scouts du Canada et elle est le seul document reconnu prouvant l'appartenance à l'Organisation mondiale du Mouvement scout.

La demande d'autorisation de séjour à l'étranger est un document disponible dans les districts et sur le site de l'ASC. Le projet faisant l'objet de la demande doit être approuvé par le district et par l'Association. Le commissaire international de l'Association signe cette autorisation et délivre, en même temps, la Lettre de recommandation de l'OMMS. Dans le cas d'une unité, une seule autorisation et une seule lettre de recommandation sont délivrées.

**Procédure**

Deux possibilités s'offrent à vous pour la demande d'autorisation de séjour à l'étranger. Vous trouverez dans le tableau suivant le résumé des démarches à effectuer. Par la suite, chacune des possibilités est expliquée.

Détails sur le séjour		Démarche pour l'obtention de l'autorisation de séjour à l'étranger, Après l'approbation du District	
Durée	Distance de la frontière canadienne	Documents requis	Délai pour la réception au Centre National
3 nuits ou moins	Toute destination, peu importe la distance	Formulaire de demande d'autorisation de séjour à l'étranger rempli	30 jours avant le voyage
Plus de 3 nuits	Toute destination, peu importe la distance	Formulaire de demande d'autorisation de séjour à l'étranger rempli Documentation détaillée	60 jours avant le voyage

## 1. Séjour de trois nuits ou moins, toute destination, peu importe la distance :

Les unités ou membres individuels qui projettent un séjour de trois nuits ou moins, n'ont qu'à remplir le formulaire *Demande d'autorisation de séjour à l'étranger et demande de Lettre de recommandation de l'OMMS*. **Le commissaire de district doit vérifier que l'unité ou le membre satisfait aux exigences du district et approuve la demande** en apposant sa signature dans la case réservée au district à la page 11. Cette demande doit être reçue au Centre national au moins 30 jours avant le voyage. Le comité Planète Scouts (activités internationales) peut refuser de signer l'autorisation et la Lettre de recommandation si ce délai n'est pas respecté.

Les unités de toutes les branches peuvent effectuer un séjour à l'étranger de trois nuits ou moins dans la mesure où le district a donné son accord.

## 2. Séjour de plus de trois nuits, toute destination, peu importe la distance :

Bien que des exceptions soient possibles mentionnons que généralement les séjours à l'étranger s'intègrent davantage aux programmes des jeunes de 14 ans et plus. Les unités ou membres individuels qui projettent un séjour de plus de trois nuits, pour toute destination, peu importe la distance, doivent remplir le formulaire *Demande d'autorisation de séjour à l'étranger et demande de Lettre de recommandation de l'OMMS accompagné d'une documentation détaillée sur le projet (programme, itinéraire, liste des participants, budget, transport, contacts, etc.) et d'une copie de leur plan de camp*. **Le commissaire de district doit vérifier que l'unité ou le membre satisfait aux exigences du district et approuve la demande** en apposant sa signature dans la case réservée au district à la page 11. Cette demande doit être reçue au Centre national au moins 60 jours avant le voyage. Le comité Planète Scouts (activités internationales) peut refuser de signer l'autorisation et la Lettre de recommandation si ce délai n'est pas respecté.

Dans les deux cas, l'Association retournera au requérant ou à la requérante l'autorisation de séjour à l'étranger signée par le responsable du comité Planète Scouts (activités internationales) ainsi que la Lettre de recommandation. Une copie de ces documents sera également envoyée au district.

### L'encadrement lors d'un séjour à l'extérieur du Canada

L'encadrement d'une unité est prévu dans chacun des programmes des jeunes ; chaque demande fait l'objet d'une évaluation mais normalement on doit tenir compte des normes suivantes :

Branches	Encadrement requis
Castors et Hirondelles	un(e) responsable de 25 ans ou plus un adulte de 18 ans ou plus par 5 jeunes un minimum de 2 adultes est requis pour tout projet.
Louveteaux et Exploratrices	un(e) responsable de 25 ans ou plus un adulte de 18 ans ou plus par 6 jeunes un minimum de 2 adultes est requis pour tout projet.
Éclaireurs et Intrépides	un(e) responsable de 25 ans ou plus un adulte de 18 ans ou plus par 6 jeunes un minimum de 2 adultes est requis pour tout projet.
Aventuriers	un(e) responsable de 25 ans ou plus un adulte de 21 ans ou plus par 8 jeunes un minimum de 2 adultes est requis pour tout projet.
Pionniers	un(e) responsable de 25 ans ou plus un adulte de 21 ans ou plus par 8 jeunes un minimum de 2 adultes est requis pour tout projet.
Routiers	un accompagnateur de 25 ans ou plus

\*1 Les districts peuvent avoir des exigences plus grandes que l'ASC mais pas moindres. Le nombre individuel ou l'unité doit donc satisfaire aussi aux exigences de son district.

**Au retour :** nous comptons sur votre collaboration pour nous faire parvenir un compte rendu de votre expérience accompagnée de quelques photos. Certains rapports et photos reçus seront diffusés sur le site Internet ou d'autres publications de l'Association pour assurer la promotion du scoutisme et des activités internationales.





<b>D. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE VOYAGE</b>			
Destination (nom du ou des pays) :			
Dates du séjour :	du	/	/
	Jour	mois	année
	au	/	/
	Jour	mois	année
<b>Assurances Médicales</b> : chaque jeune/adulte a une assurance médicale valide pour l'étranger (obligatoire) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			
Secouriste breveté :			
Moyen(s) de transport envisagé(s) :			
Mode(s) d'hébergement envisagé(s) :			
Coordonnées auxquelles il sera possible de vous joindre au cours du séjour	N° civique :	Rue :	Ville :
	Province :	Pays :	Code postal :
	Téléphone :	Télécopieur :	Courriel :
Coordonnées des répondants (personnes-contact) à l'étranger	Nom :		Prénom :
	Fonction :		Association scoutie :
	N° civique :	Rue :	Ville :
	Province :	Pays :	Code postal :
	Téléphone :	Télécopieur :	Courriel :
	Nom :		Prénom :
	Fonction :		Association scoutie :
	N° civique :	Rue :	Ville :
	Province :	Pays :	Code postal :
	Téléphone :	Télécopieur :	Courriel :

## E. Sécurité

Quelles précautions avez-vous prises concernant les transports ?  
En particulier, comment vous rendrez-vous à l'aéroport en cas d'urgence ?

Quelles précautions avez-vous prises concernant l'hébergement ?

Avez-vous consulté un médecin concernant les vaccins, médicament pour la malaria (ou autre),  
etc appropriés pour le pays visité (voir <http://voyage.gc.ca/>) :

Oui  Non

Quelles précautions avez-vous prises concernant la nourriture ?

Quelles précautions avez-vous prises concernant les hôpitaux ?

Quelles précautions avez-vous prises concernant vos contacts ?

Comment pourrions-nous vous contacter lorsque vous serez sur place ?

Quelles sont les expériences de voyage des animateurs, en particulier des voyages semblables à celui-ci

Quelles sont les expériences de voyage des jeunes

Avez-vous suivi la formation Pré-départ donnée par le Comité Planète Scouts?

Oui  Année  Non

## F. Partage de votre expérience

Le Comité International de l'ASC aimerait que chaque expérience faite à l'étranger par des scouts soit partagée afin de faire bénéficier d'autres unités des expériences vécues.

1. Accepteriez-vous que le nom de votre unité/groupe ainsi que le lieu de votre voyage soient affichés sur le site de l'ASC ?

Oui  Non

2. Accepteriez-vous de faire parvenir au Comité International votre programme de camp détaillé. Le programme serait disponible sur demande faite au Comité Internationale (toutes les données personnelles seraient supprimées).

Oui  Non

3. Accepteriez-vous que le comité international vous mette en contact avec d'autres unités intéressées à avoir plus de détails sur votre expérience de voyage ?

Oui  Non



## PARTICIPATION DES JEUNES

L'Association des scouts du Canada privilégie la pédagogie du projet comme moyen de faire vivre la méthode scout. Les étapes de ce mécanisme de participation se résument dans l'acronyme VC(i)PRÉF.

<b>Voulu</b>	Quelles sont les raisons ou les motivations d'un tel projet ? Que compte-t-on apprendre ou améliorer ? Comment êtes-vous parvenus à mobiliser et engager tous les participants ?	
<b>Choisi</b>	Comment les jeunes en sont-ils arrivés à ce choix ? Est-ce le résultat d'un consensus ?	
<b>(Intégré)</b>	Qu'est-ce que les animateurs ou un comité de plus vieux (conseil des chefs) ont ajouté ou intégré au projet pour en faire un projet qui rejoint les buts du scoutisme et fait appel à tous les éléments de sa méthode ?	
<b>Préparé</b>	Quelle a été la participation des jeunes dans la planification et la préparation du voyage et des activités (équipes de travail, coordination, gestion du projet, évaluation et gestion des risques) ?	
<b>Réalisé</b>	Comment comptez-vous maintenir l'intérêt et la motivation de tous pendant la réalisation du projet ?	
<b>Évalué</b>	Comment comptez-vous évaluer la gestion du projet et la progression des jeunes à travers cette expérience ?	
<b>Fété</b>	Comment comptez-vous conclure le projet, partager votre expérience, inspirer d'autres projets semblables et célébrer ?	

## OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Le voyage international est une activité scout. Il doit donc rencontrer les objectifs de développement PICASSO de la branche des jeunes. De quelle manière comptez-vous favoriser le développement dans chaque champ de croissance ?

<b>Développement Physique</b>	
<b>Développement intellectuel</b>	
<b>Développement du Caractère</b>	
<b>Développement Affectif</b>	
<b>Développement Spirituel</b>	
<b>Développement Social</b>	

## CRÉER UN MONDE MEILLEUR.

La mission du scoutisme est de contribuer à l'éducation des jeunes afin de participer à la construction d'un monde meilleur. Décrivez en quoi votre projet contribuera à créer un monde meilleur, que ce soit par l'acquisition de nouvelles connaissances, de nouvelles compétences, de nouvelles attitudes, que par la participation à un projet social, communautaire ou environnemental dont l'impact est bénéfique et durable.

## AUTORISATION DE SÉJOUR À L'ÉTRANGER

Section à remplir par le requérant

Autorisation délivrée à : _____						
Nom du membre individuel ou de l'unité						
Destination :						
Pays :						
Dates :	du	/	/	au	/	/
	jour	mois	année	jour	mois	année

## AUTORISATION DU DISTRICT

Nom du district :	Nom du commissaire du district :
Signature du commissaire du district :	Date :
Explication de dérogation (s'il y a lieu);	